

**Extrait du registre des décisions du Bureau**

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 7 DECEMBRE 2017**

Date de convocation 28 novembre 2017

Nombre de Membres en exercice : 22

Nombre de Présents : 14

Nombre de Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 15

2017-59

• L'an deux mille dix sept, le 7 décembre à 9h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Paray le Monial, sur la convocation, en date du 28 novembre 2017, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

• **ETAIENT PRESENTS:**

• M. Pierre BERTHIER, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND, M. Georges Rousselet.

• **POUVOIRS :**

• Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Guy RAYMOND

• **ABSENTS OU EXCUSES**

• M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Georges BORDAT, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Dominique LOTTE, M. Jean PIRET,

**Demande de subvention FEADER pour l'animation LEADER 2018**

*Rapporteur: Jean-Marc NESME*

Il est proposé d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès du FEADER pour l'animation et la gestion du programme LEADER en 2018 :

**Dépenses : salaires, charges et forfait coûts indirects**

1 animateur LEADER 1ETP : 50 364.76 €  
1 gestionnaire 0.8 ETP dont 0,5 consacrés à la mission : 26 719.30 €

**Total dépenses : 77 084.06 €**

**Recettes :**

FEADER au titre du programme LEADER du Pays Charolais Brionnais : 61 667.25€  
Autofinancement : 15 416.81€

**Total recettes : 77 084.06 €**

**Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,**  
Approuve le plan de financement et autorise le président à solliciter du FEADER au titre du programme LEADER du Pays Charolais Brionnais, et à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés

Autorise l'autofinancement, qui pourra le cas échéant être majoré ou minoré, à appeler en contrepartie du feader"

Fait à Paray le Monial, 12 décembre 2017

Le Président,

Jean-Marc NESME



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 22/12/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 22/12/2017

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 7 DECEMBRE 2017**

Date de convocation 28 novembre 2017

Nombre de Membres en exercice : 22

Nombre de Présents : 14

Nombre de Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 15

L'an deux mille dix sept, le 7 décembre à 9h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Paray le Monial, sur la convocation, en date du 28 novembre 2017, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND, M. Georges Rousselet.

**POUVOIRS :**

Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Guy RAYMOND

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Georges BORDAT, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDATM. Dominique LOTTE, M. Jean PIRET,

**Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour l'ingénierie territoriale 2018**

*Rapporteur: Jean-Marc NESME*

Il est proposé d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès du Conseil Régional, dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens sur la base suivante :

**Dépenses sur l'animation généraliste du contrat – Poste de Direction : 72 350€**

**Recettes :**

Conseil Régional : 19 600€

Autofinancement : 52 750€

**Dépenses sur l'animation du contrat - santé : 39 675€**

**Recettes :**

Conseil Régional : 13 000€

ARS proratisé: 18 577€

Autofinancement : 8 098€

**Dépenses sur la mission « Unesco » : 44 960€**

**Recettes :**

Conseil Régional : 27 400€

Autofinancement : 17 560€

**Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,**

Approuve le plan de financement pour chaque poste et autorise le président à solliciter les subventions auprès du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté, et à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés

Fait à Paray le Monial, 12 décembre 2017

Le Président,



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 14/12/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 14/12/2017

Pour copie conforme

- Le 07/12/2017

Jean-Marc NESME, PRESIDENT

PETR DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 7 DECEMBRE 2017**

Date de convocation 28 novembre 2017  
Nombre de Membres en exercice : 22  
Nombre de Présents : 14  
Nombre de Pouvoirs : 1  
Nombre de votants : 15

2017-61

L'an deux mille dix sept, le 7 décembre à 9h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Paray le Monial, sur la convocation, en date du 28 novembre 2017, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Pierre BERTHIER, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND, M. Georges Rousselet.

**POUVOIRS :**

Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Guy RAYMOND

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Georges BORDAT, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Dominique LOTTE, M. Jean PIRET,

**Demande de subvention auprès du Conseil Régional, du Département et de la DRAC pour les actions de valorisation du patrimoine conduites par le Pays d'Art et d'Histoire pour l'année 2018**

Rapporteur: Jean-Marc NESME

Il est proposé d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de la Direction Régional des Affaires Culturelles :

Dépenses		Recettes	
Communication	2 000 €	Conseil Départemental de S&L : Aide au soutien d'actions patrimoniales	5 000 €
Exposition Virtuelle sur le « Patrimoine perdu »	3 000 €	Conseil Régional de BFC : Aide aux outils de médiation du Patrimoine	8 000 €
Actions pédagogiques sur les thèmes de la protection du patrimoine et du patrimoine disparu	4 000 €	DRAC	15 000 €
Programme de Visites Découvertes	7 000 €	Autofinancement	12 000 €
Ingénierie	24 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>40 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 000 €</b>

**Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,**

Approuve le plan de financement et autorise le président à solliciter les subventions auprès du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté, du Département de Saône et Loire et de la DRAC et à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés

Fait à Paray le Monial, 12 décembre 2017

Le Président,

Jean-Marc NESME



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/12/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/12/2017

**Extrait du registre des décisions du Bureau**

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 7 DECEMBRE 2017**

Date de convocation 28 novembre 2017

Nombre de Membres en exercice : 22

Nombre de Présents : 14

Nombre de Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 15

2017\_62

L'an deux mille dix sept, le 7 décembre à 9h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Paray le Monial, sur la convocation, en date du 28 novembre 2017, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND, M. Georges Rousselet.

**POUVOIRS :**

Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à **Guy RAYMOND**

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Georges BORDAT, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Dominique LOTTE, M. Jean PIRET,

**Relevé de décision du bureau du 28 septembre 2017**

*Rapporteur: Jean-Marc NESME*

Il est proposé d'approuver le relevé de décisions du Bureau du 28 septembre 2017

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, approuve le relevé de décisions du Bureau du 28 septembre 2017.

Fait à Paray le Monial, le 12 décembre 2017



*M Nesme*  
Le Président,  
Jean-Marc NESME

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 21/12/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 21/12/2017

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 7 DECEMBRE 2017**

Date de convocation 28 novembre 2017  
Nombre de Membres en exercice : 22  
Nombre de Présents : 14  
Nombre de Pouvoirs : 1  
Nombre de votants : 15

2017-63

L'an deux mille dix sept, le 7 décembre à 9h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Paray le Monial, sur la convocation, en date du 28 novembre 2017, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND, M. Georges Rousselet.

**POUVOIRS :**

Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Guy RAYMOND

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Georges BORDAT, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Dominique LOTTE, M. Jean PIRET,

**Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Saône et Loire pour les actions liées à la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO 2018**

Rapporteur: Jean-Marc NESME

Il est proposé d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental de Saône-et-Loire pour soutenir les actions menées au cours de l'année 2018 dans le cadre de la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.

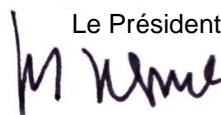
Dépenses		Recettes	
Ingénierie : Salaires et charges Dominique FAYARD Gérard COLLIN 1/12° ETP Tania RIZET	63 000€	Conseil Départemental de S&L	40 000 €
Frais du Comité Scientifique	2 400 €	Conseil Régional de BFC :	27 400 €
Réception	4 000 €		
Déplacements	1 200 €	Autofinancement	18 200 €
Etudes, prestations externes et communication	15 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>85 600 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>85 600 €</b>

**Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,**

Approuve le plan de financement pour les actions 2018 en lien avec la candidature UNESCO et autorise le président à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental de Saône-et-Loire, et à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés

Fait à Paray le Monial, 12 décembre 2017

Le Président,



Jean-Marc NESME



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 21/12/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 21/12/2017